

MANACOM

Thierry Charpentier , Directeur Adjoint, CCI BORDEAUX GIRONDE
Françoise Duclos, MANACOM (réseau des managers du commerce en région nouvelle aquitaine)

Auditionnés par : Pierre Creuzet, Directeur fondateur Centre-Ville en Mouvement ;
Morgane Grillot, Chargée de Communication et des relations presse

MANACOM a été créé en 2010 par la CCI Bordeaux-Gironde. C'est un véritable réseau qui fédère une cinquantaine d'acteurs sur la région Nouvelle-Aquitaine : collectivités, offices de commerce et d'artisanat, offices de tourisme et de commerce...

MANACOM a pour objectif d'aider les managers du commerce dans la professionnalisation de leur métier.

MANACOM livre ici la vision des managers de commerce durant cette crise sanitaire mais également économique, touchant notre pays aujourd'hui. Les Managers ont plus que jamais un rôle incontournable : ils doivent être à la fois très opérationnels, et ont dû réagir très vite, tout en mettant en place une vision stratégique de long terme. Les Managers doivent répondre au mieux aux artisans et aux commerçants à s'adapter à la crise actuelle et à innover leurs pratiques pour survivre à ces changements notables de comportements et d'habitudes commerciales notamment.

Dans ces moments si particuliers, on s'aperçoit encore plus qu'ils sont indispensables.

LISTE DES INITIATIVES À METTRE EN PLACE SELON MANACOM :

- Consolider la reconnaissance de ce métier :
 1. en lançant par exemple une campagne d'informations nationale auprès des collectivités, en valorisant le Diplôme « Manager de Centre-Ville », en facilitant le recrutement... En effet il s'agit d'un métier qui a fait ses preuves durant la période de crise sanitaire et économique. Il est indispensable pour l'adaptation des commerçants aux nouvelles pratiques commerciales.
- Mettre en place une campagne de communication nationale de grande ampleur (spot télé ?) pour soutenir le commerce et l'artisanat, car cette crise a permis de mettre en lumière leur importance au sein de notre société.
- Faciliter l'ouverture des commerces le dimanche pour ceux qui le souhaitent, et agrandir les tranches d'horaires d'ouvertures. Toutefois, il est important de noter que ce changement doit se faire dans l'harmonie nationale et non pas dans la cacophonie.

- Labelliser des outils afin de permettre notamment la mise en place de cartographies notifiant les commerçants ouverts ou non, la pratique du drive ou des livraisons... pour faciliter la visibilité des commerces par le consommateur.
- Continuer ou mettre en avant des co-financements de la part d'associations au sens large ou d'Offices de commerce pour permettre aux commerçants d'acheter le matériel nécessaire au respect des consignes de sécurité (masque, gants, plexiglass...) pour que chacun soit équipé correctement.
- Professionnaliser les placiers pour les marchés et nommer un correspondant sanitaire auprès de chaque commerce, qui puisse contrôler et aider les commerçants dans leurs interrogations et problèmes quant aux mesures sanitaires.
- Pouvoir modifier des plans d'actions actés dans le cadre de dispositif « Action Cœur de Ville » dans le but de les adapter au contexte actuel (revoir les axes prioritaires). De même pour le dispositif « Petites Villes de demain ».
- Impulser le développement de systèmes de livraisons click and collect, de consignes, au sein des commerces sédentaires ou des marchés. Nous avons en effet pu voir l'aspect positif de ces fonctionnements tout au long du confinement, il s'agit là d'une initiative qu'il serait intéressant de faire perdurer dans le temps.
- Doter le centre-ville d'outils afin de s'appuyer sur des datas :
Il y a certains systèmes, coûteux certes, mais envisageables tel que le comptage piétons, afin de percevoir la fréquentation du centre-ville post-confinement et de vérifier que tout est bien en ordre. Ces mesures sont cependant très peu mises en place, il est donc difficile pour l'instant d'imaginer une gestion exemplaire notamment au niveau de l'étalement des flux en centre-ville, si de tels équipements ne sont pas installés.

« Comment inventer une nouvelle façon de commercer et comment en donner juridiquement la possibilité ? Les Managers doivent être outillés »